

 <p>USSON-EN-FOREZ VILLAGE SPORT NATURE</p>	<p>COMMUNE USSON-EN-FOREZ</p>	<p>CONSULTATION MARCHÉ PUBLIC MAPA CRÉATION D'UN BÂTIMENT D'ACCUEIL SPORT DE PLEINE NATURE PLAN D'EAU</p>
--	-----------------------------------	---

RÈGLEMENT DE CONSULTATION - RC

Désignation	Identité	Contact
Pouvoir adjudicateur	Hervé BÉAL	04 77 50 61 25 Ligne directe service marchés : 04 77 50 68 42 mairie@usson-en-forez.fr
Représentants du pouvoir adjudicateur	Josette FOLLÉAT – 1 ^{ère} adjointe Daniel DELORME - 4 ^{ème} adjoint	0682 353 861 0789 428 026
Maître d'œuvre	Cabinet d'architecture TASSIN- RÉOCREUX Raphaël RÉOCREUX	04 77 41 17 18 r.reocreux@tassin-reocreux.com
Contrôle technique CSPA	SOCOTEC	josselin.hamon@socotec.com

DATE DE REMISE DES OFFRES : MARDI 21 MAI 2024 – 12h00

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne l'opération suivante :

Création d'un bâtiment d'accueil sport de pleine nature (salle hors sac).

La présente consultation est réalisée dans le cadre des procédures adaptées en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2-1. Décomposition en tranches

Sans objet

2-2. Décomposition en lots

L'opération a été découpée en 13 lots :

Lot 1	Terrassement - vrd
Lot 2	Gros œuvre – maçonnerie
Lot 3	Charpente bois – ossature bois – bardage bois
Lot 4	Bardage couverture
Lot 5	façades
Lot 6	Menuiseries extérieures
Lot 7	Menuiseries intérieures bois
Lot 8	Plâtrerie peinture finitions
Lot 9	Carrelage – chape
Lot 10	Plomberie sanitaires ventilation
Lot 11	Electricité courant faible
Lot 12	Aménagements - mobilier

ATTENTION : le projet va bénéficier de subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de son plan de soutien de la filière bois. Les entreprises retenues devront être en capacité de fournir des attestations justifiant que le bois mis en œuvre provient d'une filière d'exploitation estampillée « Massif Central ». Lots concernés : 3 – 6 – 7 et 12.

2-3. Variantes à l'initiative de l'entreprise

Conformément au Code de la commande publique dans son article R2151-8, les variantes sont acceptées. La variante devra répondre aux exigences spécifiées dans le cahier des charges, que ce soit en termes de qualité, de coût, de délai et d'objectif. Le candidat devra fournir une description détaillée de la proposition, y compris les avantages et les inconvénients.

2-4. Option

Est prévu en option l'aménagement du parking.

2-5. Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est fixée à 90 jours.

2-6. Modifications de détail au dossier de consultation

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'apporter au plus tard huit (8) jours avant la date limite de remise des offres, des modifications de détails au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

ARTICLE 3 – CLAUSES RELATIVES AU MARCHÉ

Langue et monnaie

Les candidatures et les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

L'unité monétaire est l'Euro.

ARTICLE 4 – CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION - DCE

Le présent dossier de consultation est constitué par :

- Le présent Règlement de la Consultation - RC ;
- Le document unique valant Acte d'engagement - CCAP
- Le DPGF – CCTP ;
- Le mémoire technique ;
- Les plans ;

Il est mis en ligne sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics du Département de la Loire : <http://marchespublics.loire.fr>

ARTICLE 5 – PRESENTATION DES CANDIDATURES

Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.

Les candidats fourniront un dossier de candidature qui comprendra :

- Les chiffres d'affaires des 3 dernières années,
- 4 ou 5 références d'exécution de travaux similaires
- En cas de groupement, l'imprimé DC1

ARTICLE 6 – PRESENTATION DES OFFRES

Le dossier comprendra :

- Un projet de marché :
 - Le document unique, dûment complété
 - Le DPGF, dûment complété
 - Le mémoire technique, dûment complété – bien renseigner le mémoire technique fourni – les mémoires techniques types ne seront pas analysés.

ARTICLE 7 – CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES

Transmission électronique uniquement

Via le site <http://marchespublics.loire.fr>

Les fichiers remis par le candidat devront être aux formats pdf, xml,rtf ou pdf. Les fichiers avec une extension exe ne sont pas acceptés.

ARTICLE 8 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leur demande au plus tard 10 (dix) jours avant la date limite de remise des offres.

Pour le maître de l'ouvrage, la Mairie

Tél : 04 77 50 61 25 – ligne directe service marchés publics : 04 77 50 68 42

Daniel DELORME : 07 89 42 80 26
mairie@usson-en-forez.fr

Pour le maître d'œuvre,

Mr Raphaël RÉOCREUX - 04 77 41 17 18
r.reocreux@tassin-reocreux.com